

Compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil du CNFGG du 17 Octobre 2006 Adopté par le Conseil le 15 Mars 2007

Liste des membres présents au Conseil du 17 Octobre 2006 :

C. Boucher, A. Colin de Verdière, C. Cosandey, M. Crepon, H. Duquenne, J. Dymont, P. Givone, M.-N. Houssais, P. Hubert, M. Laigle, M. Menvielle, D. Schertzer, R. Schlich

1. Adoption des projets de comptes-rendus du 16 Mai et du 31 Janvier 2005

Le projet de compte rendu amendé de la réunion du 31 janvier est adopté à l'unanimité.

Des amendements au projet de compte-rendu de la réunion du 16 mai sont proposés en séance, notamment par le Trésorier. Il est décidé qu'une version amendée du projet de compte rendu serait préparée par le Trésorier et le Président, puis diffusée à tous les membres du Conseil par courrier électronique. Le compte rendu de cette réunion sera adopté via le courrier électronique avant la prochaine réunion du conseil, en janvier 2007.

Il est décidé d'utiliser la même procédure pour le compte rendu de la présente réunion.

2. Rapport du Trésorier

Le Ministère des Affaires Etrangères nous a notifié en date du 3 août 2006 une subvention d'un montant de 3000 Euros pour participation à des réunions scientifiques internationales en 2006. La somme correspondante nous a été créditée le 28 août 2006. La demande initiale, introduite en mars 2006, portait sur un montant de 8000 Euros. On observe une décroissance continue de la dotation annuelle. Il est certain que le MAE cherche à se désengager de cette charge et à cette fin va mettre en place une nouvelle procédure dès 2007.

P. Givone et C. Boucher expliquent qu'il n'y a plus d'argent au Ministère des Affaires Etrangères et que cette source de financement est en train de se tarir. Ils suggèrent de s'adresser au Ministère de la Recherche en leur soumettant des dossiers solidement argumentés.

Le montant des cotisations encaissées annuellement diminue régulièrement. L'érosion des effectifs, pour défaut de paiement de la cotisation annuelle, s'accélère surtout en sections 3 et 5, elle représente globalement pour l'ensemble du comité une perte d'une trentaine de membres par année. Le renouvellement annuel est insignifiant.

Un ancien livret de la Caisse d'Epargne de Paris, dormant depuis 1974, a été retrouvé dans les archives du CNFGG. Après de nombreuses démarches auprès du département « Placements Groupe Epargne », le livret ayant été soldé par prescription, le trésorier a obtenu le remboursement du solde majoré des intérêts échus. Au 25 juin 1974, le solde était de 302,50 Francs, le montant du remboursement, effectué en date du 4 septembre 2006, s'élève à 972,69 Euros. Le conseil félicite unanimement le trésorier pour cette action.

3. Bilan sur les actions décidées lors de notre réunion de mai

M. Menvielle fait le point sur les actions décidées lors de la réunion du Conseil du 16 mai 2006. Ce tour d'horizon des actions décidées permet d'aborder un certain nombre de points de l'ordre du jour.

4. Information sur l'Année internationale de la Terre

M. Menvielle présente brièvement l'Année internationale de la planète Terre, ainsi que la mise en place d'un Comité français pour susciter et coordonner des initiatives françaises dans le cadre de l'Année internationale de la planète Terre. Ce Comité français a été créé à l'initiative de J. Dercourt qui attache beaucoup d'importance à cette initiative.

M. Menvielle fait un bref rapport au Conseil des actions entreprises depuis le printemps 2006. La participation régulière d'un représentant du Comité aux réunions préparatoires organisées sous l'égide de l'Académie permet au CNFGG d'être officiellement partie prenante de ce projet. Il y aura en fait deux composantes : un Comité opérationnel et un Comité stratégique. Le Président du CNFGG fait *es fonction* partie de ces deux comités. Total a accepté de s'engager dans cette action, et de contribuer à son financement : une décision de principe est d'ores et déjà acquise.

M. Menvielle remercie P. Hubert et J. Dymont pour leur participation aux réunions lorsqu'il était lui-même empêché.

D'un point de vue pratique, l'action du Comité français pour l'Année internationale de la planète Terre se traduira notamment par la labellisation d'initiatives, et une aide dans la recherche de financements. Deux axes seront privilégiés : la communication, avec l'objectif de montrer que les sciences de la Terre permettent d'apporter des solutions constructives face aux défis actuels d'une part, et la promotion de résultats scientifiques déjà acquis ('vitrine' de la recherche). Il est clair que les contraintes de calendrier, et surtout les contraintes financières se traduiront par la labellisation de projets déjà engagés.

M. Menvielle souligne que la participation effective du CNFGG à cette initiative fortement soutenue par J. Dercourt lui paraît être une des composantes essentielles de nos relations actuelles avec l'Académie et le COFUSI : elle montre que nous savons nous insérer constructivement dans des initiatives soutenues par l'Académie, et auxquelles participent les Académiciens exerçant des responsabilités dans le cadre du COFUSI.

5. Adhésion du CNFGG à la Fédération Française de Géologie (P. Hubert),

Le Conseil se déclare intéressé par la participation à une fédération française associant géologie et géophysique qui aurait pour objectif de regrouper l'ensemble des associations concernées par les Sciences de la Terre, et en particulier l'ensemble des Comités nationaux concernés. Le Conseil manifeste son intérêt pour la démarche entreprise dans le cadre de la Fédération Française de Géologie qui est un premier pas dans ce sens. Il regrette cependant que le nom de la Fédération, qui représente en pratique sa composition actuelle, ne reflète pas le souhait de fédérer l'ensemble des associations et Comités nationaux du domaine des géosciences.

Le Conseil demande donc à la Fédération Française de Géologie un statut d'association invitée pour être ainsi en mesure de continuer à participer aux travaux de la Fédération et ainsi contribuer à son ouverture à l'ensemble des géosciences.

6. Vice-présidence du CNFGG et départ du 1er Vice Président à Tahiti : position du Conseil,

R. Schlich rappelle ce que stipulent les statuts et le règlement intérieur du CNFGG concernant les Vice-présidents (article 8.3) :

« En cas d'empêchement ou de démission du président, ses fonctions sont assurées à titre intermédiaire par le premier vice-président »

« En cas d'empêchement définitif ou de démission du premier vice-président le second vice-président devient premier vice-président en titre ».

« En cas d'empêchement définitif ou de démission du second vice-président ou de son accession à la première vice-présidence, un nouveau vice-président est élu par le conseil »

Après un bref débat, le Conseil estime que c'est à J.-P. Barriot de décider ce qu'il souhaite faire en ce qui concerne sa position de premier vice-président, et d'en informer le Conseil.

7. Recherche d'un nouveau Secrétaire Général

J.-P. Barriot a démissionné de son poste de Secrétaire général à la suite de son élection comme premier vice-président. Il assure actuellement l'intérim en attendant la nomination par le Conseil du nouveau (ou de la nouvelle) Secrétaire général(e).

Après un bref débat, il est décidé de ne pas attendre la prochaine réunion du Conseil pour élire le Secrétaire général : les membres du conseil sont invités à solliciter des candidatures et de les porter à la connaissance du Conseil par courrier électronique ; une élection par courrier électronique sera alors organisée par le Bureau dans les plus brefs délais.

8. Préparation du Rapport Quadriennal,

Le CNFGG doit présenter un Rapport quadriennal durant l'Assemblée générale de l'UGGI, qui se tiendra à Pérouse (Italie) du 2 au 13 juillet 2007. L'édition papier sera limitée à quelques exemplaires pour les Institutions, l'essentiel de la dissémination de l'ouvrage étant assurée par support électronique (CD et Internet). En particulier, le rapport présenté à Pérouse sera publié sous forme de CD, avec une belle jaquette : 500 à 600 CD sont prévus à cet effet.

M. Menvielle rappelle que les manuscrits finaux devront être prêts pour le Conseil du 23 janvier 2007.

9. Préparation de l'AG 2007

H. Duquenne confirme que la salle Génot de l'IGN est réservée. Cette salle dispose d'un équipement vidéo et sono standard pour une salle de conférences d'un grand institut.

Après un bref débat, le Conseil décide d'accepter cette proposition. La question du thème de la demi-journée scientifique est ensuite abordée. Il est décidé de centrer cette demi-journée sur une thématique qui intéresse nos hôtes, et le Conseil demande à H. Duquenne et au bureau de la section 1 de faire une proposition au Conseil lors de sa prochaine réunion, en janvier 2007

10. Bilan des Candidatures au Prix de Géophysique

Le départ à Tahiti du Secrétaire général s'est traduit par une certaine confusion en ce qui concerne le lieu de dépôt des thèses soumises pour le Prix de géophysique : fallait-il les envoyer à l'ancien laboratoire de J.-P. Barriot, comme les années précédentes, ou les faire parvenir directement aux Présidents de section ? Le résultat est que moins de 10 thèses ont été soumises avant le 17 octobre 2006.

Le Conseil s'émeut de cette situation qui affaiblit une des actions phare du Comité. Après un bref débat, il est décidé que, pour cette année seulement, la date limite de dépôt des thèses est reportée au 31 octobre 2006. Pour ne pas surcharger le secrétariat de l'ancien laboratoire de Jean Pierre, il est décidé que les thèses soumises d'ici au 31 octobre devront être envoyées directement aux présidents de section. M. Menvielle demande aux Bureaux de section de diffuser largement cette décision au sein de leur section.

Il est décidé que chaque Bureau transmet deux exemplaires de la thèse proposée à M. Menvielle avant le 31 décembre 2007. Ces manuscrits seront diffusés auprès des membres du Jury avant le 8 janvier 2007

11. Questions Diverses.

La date du prochain Conseil est fixée au 23 janvier 2007.

Aucune question diverse n'étant formulée, la séance est levée à 13h15.

Le Président,
Michel Menvielle